

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021



Pour tout échange: [port@pont-aven.fr](mailto:port@pont-aven.fr)

## **Présents :**

Elus : H.Le Gac – JM.Tanguy

CLUPP : T.Le Breton – C.Gallot – Y.Canevet

La Belle Angèle : A.Lautram – C.Bertholom

Vedettes Aven Belon : T.Vanhoutte

Aven Mécanique : F.Cado

Services techniques : S.Guenneec

## **Excusés :** --

**Absents :** Pagaie des Avens

## **Ordre du jour :**

1. Remarque sur CR commission du 21 octobre 21 ?
2. Achat d'un logiciel Alyzée Soft
3. Point sur les travaux engagés
4. Etude SELLOR
5. Epaves dans le port, litiges et annexes
6. Journée nettoyage du port 2022
7. Révision du règlement du port
8. Point sur le CLUPP
9. Etude balisage de l'Aven
10. Mouvements dans le port
11. Questions diverses

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021

## 1. Remarques sur le compte rendu de la commission du 21 octobre 21 ?

☒ Pas d'observation

## 2. Projet mutualisé d'un logiciel Alyzée

Le bon de commande du logiciel a été signé par la commune à la date 15 décembre 2021 du pour un montant de 2 150€ HT (soit 2 580€ TTC) comprenant :

- Logiciel Alyzée pour 200 places à 1 150€ HT (soit 1 380€ TTC)
- Paramétrages à 500€ HT (soit 600€ TTC)
  - o Mise en place du plan graphique
  - o Création des grilles tarifaires
  - o Création des modèles de factures, contrats...
  - o Paramétrage générale
- Maintenance annuelle à 500€ HT (soit 600€ TTC) → Forfait annuel

PM : le devis initial s'élevait à 5 166€ HT (soit 6 200€ TTC)

- o Passage en forfait 200 places au lieu de « illimité »
- o Formation unique sur une seule commune
- o Suppression de l'hébergement chez Alyzée
- o Forfait paramétrage revu par Alyzée

☒ Pas d'observation

## 3. Point sur les travaux engagés

1. Numérotation des quais (commande en cours) (*Ferronnerie Miniou (Kernevel)*) : 216€ TTC
2. Création d'une marche - Quai rive gauche :
  - o Devis validé Devis Bouziane (escalier maçonné) : 929€ TTC
3. Rénovation de 3 pontons :
  - o Devis validé La clinique du plastique : ~~4830.24€ TTC~~ 5320.80€ TTC – Soudures flotteurs et étanchéité
  - o Devis BEHOCandock : 19 549€ TTC – Dalles caillebotis ép. : 25 mm – Sur mesure – quincaillerie comprise
4. Recherche d'une passerelle en cours (env.12 m)
  - o En cours pour 2022
5. Rénovation du ponton pour les annexes et kayaks avec le bois récupérer sur les autres pontons
  - o Achat d'une passerelle 6m – Metalu : 4485€ HT (soit 5 382€ TTC)
6. Installation d'un câble le long du muret pour les annexes – « cale Excelmans »
  - o Travaux réalisés par les services techniques
7. Demande d'élagage des arbres au-dessus de la cale dite « sabot de Gargantua »
  - o Travaux programmés courant Mars 22

Nota : les points 3 et 5 nécessitent une commission nautique locale organisée par la DDTM, nous sommes dans l'attente de la date.

☒ La commission demande de faire un point sur les dépenses de 2021 par rapport au budget du port.

☞ Un document récapitulatif sera ajouté en annexe de ce compte rendu

☒ Pas d'autres remarques

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021

## 4. Etude SELLOR :

Restitution de l'étude effectuée lundi 28 février 2022

☒ *La commission a pris connaissance des éléments et donne un avis favorable pour que les élus de Pont-Aven poursuivent les échanges avec les communes environnantes afin d'aboutir à un projet commun sur l'aménagement global de cette zone du port.*

## 5. Epaves dans le port, litiges et annexes (canoés)

- 2 bateaux sont actuellement considérés comme épaves
  - o TIPEE (Mme SOULARD Gabrielle)
  - o EVNIG 2 PL (Mr ANDRE Philippe)
- 1 bateau sur le terre-plein doit quitter le port pour fin Mars
  - o TAOL HEOL III (Mr PRIMA Olivier)
- Annexes :
  - o Les annexes doivent impérativement être identifiées avec le nom du navire correspondant. Les canoés ne doivent pas stationner sur le ponton réservé aux annexes. Il est donné jusqu'au 30 Avril pour que les propriétaires d'annexes et de canoés respectent cette obligation. Passé ce délai les annexes et canoés non conformes seront enlevés et stockés aux services techniques. Un courrier sera transmis à tous les usagers du port.

☒ *Pas d'observation*

## 6. Journée nettoyage du port

La journée de nettoyage est à planifiée au mois d'avril 2022. *(Prévoir une annexe solide)*

*Il sera nécessaire de vérifier la chaîne mère et ses points d'accroche lors de cette journée.*

*PM : Le nettoyage des cales se poursuit tout au long de l'année par les services techniques.*

**Date retenue pour le nettoyage du port : 30 Avril 2022**

☒ *Pas d'observation*

## 7. Révision du règlement du port

Le règlement du port datant de Mai 2019 demande à être revu sur quelques points, il devait être présenté une ébauche lors de cette commission mais, étant donné que la Sellor s'est proposée, ce lundi, d'accompagner les services afin de rédiger un nouveau règlement du port prenant en compte les nouvelles réglementations ainsi que tous les points évoqués lors de la commission portuaire d'octobre dernier, ce document (ou l'ébauche) vous sera présenté lors de la prochaine commission du port.

Pour mémoire, les points évoqués lors de la précédente commission portuaire :

- *Les attributions de places suite à commission portuaire,*
- *Faire apparaître qu'il existe un tarif pour l'occupation du terre-plein (PM : 0.10€ttc/jour/m<sup>2</sup> (hors tout))*
- *La résiliation d'un mouillage = dépose de celui-ci ?*
- *Entretien chaînes filles*
- *Gratuité pour certain bateau du patrimoine*

*De plus la Sellor ajoute les points suivants :*

- *Décès du propriétaire (Quelle procédure)*
- *Copropriété de bateau (de plus en plus fréquent)*
- *Nouveaux mode de facturation (mensuel, semestriel...)*

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021

- Annexes, canoés
- Facturation électricité
- ...

☒ La commission donne un avis favorable pour le renouvellement du règlement du port en lien avec le service juridique de la Sellor, elle demande qu'il soit défini dans le prochain règlement ce qu'est une « annexe ».

## 8. Point sur le CLUPP

Le CLUPP de s'est réuni le Samedi 13 Novembre à 17h au gymnase de Penanros. Ci-dessous les points à retenir des échanges :

- Débrief. du compte rendu de la commission portuaire d'Octobre 2021
  - Pas de remarques ni d'interrogations particulières.
- Questions/ Demandes des usagers :
  - Demande de réfection du platelage du ponton à annexes rive gauche.
    - Travaux prévus au printemps 2022
  - Installation de poubelles sur le quai rive gauche.
    - Vu en commission, la poubelle existante (sabot de Garguantua) sera déplacée pour être plus visible
  - Installation d'un panneau sur la paroi verticale du quai derrière le Minahouet signalant que cette place de servitude doit rester libre de tout accostage prolongé sans accord.
    - Commande à réaliser pour les 2 cales (passerelle et 2 anges)
  - Concernant le carénage dans la rivière : Est-il possible de le réaliser si la carène du bateau n'a pas reçu d'antifouling.
    - Tout carénage est interdit dans le port
  - Le chenal de l'Aven tend à dévier vers la rive gauche, cela peut-il poser des problèmes à terme, est-il envisageable de le maintenir dans son lit actuel (Bardis).
    - Cette question sera posée lors de la réunion sur l'estuaire de l'Aven.
  - Il y a-t-il une durée limitée au stationnement des bateaux à sec sur la plateforme de la station d'épuration.
    - Non, il n'y a pas de durée maximale, désormais, la zone à sec étant payante (PM : 0.10€/ttc/jour/m<sup>2</sup> (hors tout)). Mais il est préférable de ne pas y avoir de bateau en période estivale.

Une réunion sur l'estuaire de l'Aven est planifiée le 29 Mars 2022 dans les locaux de Quimperlé Communauté.

## 9. Etude balisage de l'Aven

Réalisation d'un inventaire des points GPS du chenal

Une tentative de relevés de points GPS sur les bouées du chenal sera réalisée vendredi 4 Mars à 15h30

☒ Pas d'observation

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021

## 10. Mouvements dans le port

Demandes de résiliation de mouillage (4) :

Emplacement et N°	Propriétaire	Nom du bateau
Vasière	BOULIC François	MAZADOU
Bouée n°10	GUYCHARD Yannick	LEO D'OC
Bouée n°43	HERMITTE Jean-François	NONO
Bouée n°14	CARON Jean René	IMAGINE

Vente avec reprise d'emplacement (3) :

Ancien Emplacement et N°	Vendu par	Acquis par	Nom du bateau
Quai à sable n°1	GUELLEC Alain	BERNARDINO Rita	BICHOU
Vasière n°7	LAUTRAM Alain	PLOUZENNEC Bruno	WILLIAM WILLIS
Quai Rive Gauche n°8	RINGEVAL Gilles	ROPARS Philippe	DIFFRACTION

Mouillages disponibles (17) :

Emplacement et numéro	
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°3	Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°42
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°8	Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°45
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°10	Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°51
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°11	Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°52
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°13	Square Exelmans n°70
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°14	Square Exelmans n°75
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°16	Square Exelmans n°79
Bouées 1 <sup>ère</sup> tranche n°17	Vasière n°1
Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°24	Vasière n°9
Bouées 2 <sup>ème</sup> tranche n°37	

Demandes d'attribution de place au port (5) :

Attribution place	Nom du propriétaire	Type, Nom du bateau, taille	Date de la demande	Emplacement souhaité
Liste d'attente Quai	LABESSOULHE Dominique	Voilier , PHOEBUS, 7.50m	26-01-2021	Quai rive droite ou Quai à sable
Bouée 38	ROUX Bernard	Voilier ETAP, MEN DU , 6.60m	04-02-2022	Bouée
Liste d'attente Quai	MAZADIER Michel	Voile Aviron, LA MOUETTE, 4.25m	05-02-2022	Quai
Liste d'attente Quai	LAUTRAM Alain	Voilier Fibocom Hollande, DAUPHIN, 6.72m	08-02-2022	Quai
Liste d'attente Quai (pour fin 2022)	LAURENT Fanny	Voilier Conyplex Alkmaar, VIRGINIE, 8.24m	21-02-2022	Quai

Liste d'attente (4) :

N° sur liste	Nom du propriétaire	Type, Nom du bateau, taille	Date de la demande	Emplacement souhaité
01	LABESSOULHE Dominique	Voilier , PHOEBUS, 7.50m	26-01-2021	Quai rive droite ou Quai à sable
02	MAZADIER Michel	Voile Aviron, LA MOUETTE, 4.25m	05-02-2022	Quai
03	LAUTRAM Alain	Voilier Fibocom Hollande, DAUPHIN, 6.72m	08-02-2022	Quai
04	LAURENT Fanny	Voilier Conyplex Alkmaar, VIRGINIE, 8.24m	21-02-2022	Quai

☒ Avis favorable de la commission à l'attribution des places cités ci-dessus et à la création d'une liste d'attente « Quai ».

# Compte rendu du conseil portuaire du 21 octobre 2021

## 11. Questions diverses

- Serait-il possible de faire un rappel pour le marquage des bouées ?
  - *Un rappel sera transmis dans le courrier pour les annexes et canoés*

☒ *Avis favorable de la commission*

- Facture-t-on l'électricité au forfait pour les usagers vivants sur leur bateau à l'année ?

*Rappel : forfait de 82€ TTC/mois*

*Pour mémoire, les bateaux du Quai à sables sont facturés au réel.*

☒ *Avis favorable de la commission pour la facturation au forfait des résidents à l'année (hors Quai à sables qui est déjà facturé). Un échange avec les personnes concerné doit être initié afin de centraliser les « résidents annuels » sur le Quai à sable et ainsi tous les facturer au réel.*

Fin de séance 20h53.  
Rédacteur : S.Guenneec